

GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Henri Desbois et Valérie Lavaud-Letilleul

Coefficient : 3 ; **Durée** : 6 heures

137 candidats ont composé cette année pour l'épreuve optionnelle écrite de géographie. Les notes s'échelonnent de 0 à 19, avec une moyenne juste supérieure à 9. Cette moyenne, égale à celle de l'an dernier, mais légèrement inférieure aux années précédentes, traduit le fait qu'une grande proportion des copies a été jugée insatisfaisante.

La maîtrise par les candidats des techniques de dissertation n'est pas en cause, ou pas plus que d'habitude.

Les difficultés du sujet ne tenaient pas aux *connaissances* requises pour le traiter. Le sujet (« Le Sahara : pont ou barrière entre l'Afrique méditerranéenne et l'Afrique tropicale ? »), de type synthétique, donc très vaste, permettait aux candidats de mettre à profit les connaissances acquises tout au long de l'année. De ce point de vue, les copies ont montré deux défauts majeurs.

Le premier tenait dans l'absence de problématique clairement définie, si bien que le devoir ressemblait à une collection de connaissances plus ou moins reliées au sujet. De fait, un sujet vaste ne recouvre pas tous les aspects de la question au programme. De trop nombreuses copies se sont contentées d'aligner une série de fiches tirées du cours, ou, peut-être, de corrigés de devoirs dont le sujet était proche, en les rattachant au prix d'acrobaties rhétoriques plus ou moins habiles au sujet proposé. Ce genre de devoir, qui souvent frôle, voire dépasse la vingtaine de pages, est presque toujours sanctionné par une note médiocre. Le jury rappelle, comme chaque année, qu'il est inutile, voire contre-productif de faire étalage de connaissances qui n'ont aucun rapport avec le sujet, surtout si cela s'appuie sur une définition approximative, voire un contre-sens sur le sujet.

Le second consistait, pour ceux qui avaient pris la peine de définir une problématique, à ignorer des pans entiers du sujet. Au total, rares sont les candidats qui ont pensé à balayer tous les champs du sujet (migrations, activités marchandes licites ou illicites, aspects culturels, enjeux géopolitiques,...). Pour les autres, la gravité s'échelonne d'un seul oubli à un seul point traité parmi tous ceux qu'il fallait analyser pour qualifier les échanges entre les deux aires.

Le sujet imposait donc, pour commencer, de définir simplement et clairement en introduction *la problématique* contenue dans la question posée. Il suffisait de « traduire » les termes imagés de « pont » ou de « barrière » par des termes plus classiques de l'analyse géographique, tels que « échanges », « flux », « interaction », « relation »...

Avec beaucoup de bon sens, certains candidats ont très bien su poser le problème en introduction, pour se concentrer dans le reste de leur copie sur le traitement proprement dit du sujet.

D'autres, animés par le même souci, ont eu moins de bonheur dans la réalisation. Ils n'ont jamais réussi à faire émerger des notions simples. Beaucoup se sont souvent enfoncés dans des développements alambiqués, voire des élucubrations extravagantes sur les vocables de « pont » ou de « barrière », établissant des distinctions subtiles entre un Sahara « passerelle

plutôt que pont », « pont mobile » ou « barrière à étanchéité relative »... Outre que ce type de développement a tendance à indisposer le jury, il ne permet surtout pas au candidat de définir une problématique forte et de construire une réflexion solide, avec une progression construite et argumentée, sur l'ensemble de la copie.

Enfin, dans le pire des cas, le choix de la problématique s'est révélé hors sujet. Certains se sont en effet apesantis sur le Sahara, avec parfois force effusions lyriques, négligeant les deux aires adjacentes. Plus nombreux sont cependant ceux qui se sont contentés de décrire les caractéristiques des deux ensembles (Afrique méditerranéenne / Afrique tropicale), sans jamais évoquer les relations ou les interactions entre eux. Or, cette partie de description des caractéristiques respectives des deux aires ne pouvait s'intégrer dans le devoir qu'en tant qu'élément d'explication des flux d'hommes, de capitaux, de marchandises et d'idées qui les lient, en établissant des différentiels précis et argumentés entre les deux aires. Les candidats qui ne l'ont pas fait ont été très lourdement pénalisés.

Par ailleurs, le sujet comportait certaines *difficultés spécifiques*. Il convient de pointer deux défauts majeurs dans les copies des candidats.

Le premier consistait, dans la partie descriptive des effets de pont ou barrière, à ne pas situer les phénomènes dans le temps et à passer à côté de leur dimension diachronique, le candidat évoquant sans distinction les caravanes transsahariennes et l'émigration vers l'Europe...

Le deuxième se trouvait dans la partie explicative de ces mêmes effets. Beaucoup de candidats ont eu du mal à intégrer à sa juste place la dimension géophysique du Sahara ; pour certains, le milieu contraignant du Sahara rend tout franchissement impossible, ce qui privilégie une explication de type déterministe, qui se révèle fautive dans les faits ; pour d'autres, au contraire, l'existence du plus vaste désert de la planète entre les deux aires ne pose aucun problème en termes d'échange, ce qui revient à nier la spécificité du milieu.

Au final, les meilleures copies sont celles qui ont tenté de définir les formes, l'orientation et les modalités de l'échange entre l'Afrique Méditerranéenne et l'Afrique tropicale, établissant des distinctions fines selon les thèmes (migrations, marchandises licites/illicites, aspects culturels, géopolitiques...). Ces dernières s'appuyaient sur une véritable « géo-histoire des flux », identifiant les phases d'échange et de repli en fonction de l'évolution du centre de gravité de la région, des stratégies de développement mises en place par les tribus, les colons ou les Etats et du contexte géopolitique international. La recherche des causes intégrait alors autant les caractéristiques géophysiques du Sahara que les différences de développement des deux aires. Enfin, ces copies s'appuyaient sur des exemples concrets pour définir les formes de l'échange et parvenaient à établir des distinctions régionales convaincantes, opposant les territoires établissant des ponts et des angles morts de l'échange.

Parmi les copies qui ont rempli les conditions minimales pour atteindre la note moyenne, c'est-à-dire qui ont traité le sujet, la hiérarchie s'établit en fonction de critères simples, qui ne changent pas d'une année sur l'autre : la rigueur du raisonnement, la qualité et la pertinence des exemples expliquent la majeure partie des écarts de note. Les *exemples* forment l'armature de la dissertation en géographie. Un bon exemple doit être précis, suffisamment développé, et bien replacé dans la problématique choisie par le candidat. Il peut être accompagné de schéma si cela sert le propos.

Pour ce qui est du *plan*, la démarche classique (description / explication / typologie) n'a pas été souvent retenue par les candidats cette année. Les tentatives de typologie se sont de fait souvent heurtées à l'impossibilité de traiter de types d'espaces aux caractéristiques communes alors que le sujet imposait de centrer le propos sur les flux. Les candidats lui ont la

plupart du temps préféré un plan dialectique (barrière / pont / évolution-tendances récentes) : il avait l'avantage de permettre de rendre compte de la complexité des effets de pont ou de barrière existant entre les deux aires en fonction des domaines et, fait fondamental, de replacer leur évolution dans le temps, donnant ainsi au lecteur l'impression d'une véritable progression au fil de la copie.

Enfin, du point de vue formel, rappelons, comme chaque année, quelques évidences : on est en droit d'attendre des candidats une *expression écrite* correcte. Les étudiants de classes préparatoires ont, en majorité, une orthographe acceptable et un style écrit plutôt d'un bon niveau. Les copies qui multiplient les barbarismes, qui malmènent la syntaxe ou l'orthographe (*a fortiori* sur des noms propres fondamentaux pour le sujet : ah, la « Libye »...) n'en sont que plus pénalisés. Quelques candidats encore se signalent par l'emploi d'un jargon souvent mal maîtrisé. Il importe par dessus tout d'être clair.

Cette exigence s'applique également à la *carte de synthèse*. Celle-ci doit avant tout montrer un effort de conception et illustrer la problématique du candidat. Une carte apprise par cœur, même reproduite avec soin, n'a que peu d'intérêt. En l'occurrence, les cartes, souvent proposées, qui se contentaient de localiser les deux grandes aires et de définir leurs composantes principales avec une « légende à tiroir » (géographie physique, population, économie,...), étaient donc peu utiles, car elles passaient à côté du thème central des interactions. Les cartes les plus réussies s'efforçaient *a contrario* d'illustrer graphiquement à l'aide de figurés linéaires les échanges reliant les deux ensembles, montrant par là les effets de barrière ou de pont et l'orientation des flux dans différents domaines. Elles s'attachaient également à faire figurer leurs causes (grands chantiers en Afrique du Nord faisant appel de la main d'œuvre originaire d'Afrique noire...) et leur traduction du point de vue spatial (oasis et villes-étapes des grandes routes transsahariennes...).